

Approbation des comptes rendus CAPD des 8 décembre 2011, 10 janvier 2012, 6 avril 2012

Le PAS communique des demandes d'ajouts (plusieurs pages). La DA rappelle que le secrétaire devait centraliser les remarques et les demandes d'ajouts. La DA ne joindra pas ces ajouts au PV de la CAPD du 6 décembre 2012.

Le PAS dit avoir suivi la procédure et s'étonne que l'on écarte d'un bloc les demandes d'ajouts.

Le SNUIPP (qui assure le secrétariat complémentaire), se défend : Le PV arrive sous forme papier, le SNUIPP dit avoir des difficultés en temps pour organiser la relecture !

Décision : la DA demande au secrétaire adjoint d'intégrer ce qui est intégrable.

SE-UNSA évoque le principe d'équivalence aux mesures de cartes scolaires, pour la situation des directeurs suite aux décisions sur le temps partiel. C'est une proposition du SE-UNSA. Le compte-rendu en fera mention.

L'approbation des comptes-rendus est remise à la CAPD de Janvier.

Déclarations liminaires

SE-UNSA : la CAPD promo a lieu trop tardivement (certains collègues ont été inspectés depuis septembre). Inquiétude par rapport à la réforme des rythmes. Intervention sur le mouvement.

[Pour lire la déclaration, cliquez.](#)

SGEN : avancement identique pour tous ; [déconnecter l'évaluation et le déroulement de carrière.](#)

Réponse DA à la déclaration du SE :

Sur le changement de rythmes : décision imminente du Cadre général : 9 demi-journées dont le mercredi matin à la rentrée 2013 avec dérogation pour reporter d'un an (les décisions locales doivent être arrêtées avant le 1^{er} février). Les temps élèves et temps enseignants ne changent pas sur le volume horaire global. Le projet éducatif local va être renforcé.

Date de la CAPD promo : il faut stabiliser les bases. Regarder pour l'avancer à début novembre.

Avancement d'échelon des instituteurs et PE

Retour sur le GT homme – femme : le travail d'analyse est en cours.

Il ne semble pas qu'il y ait de discrimination Homme / femme, lors de la notation des collègues, mais les carrières ne sont objectivement pas équivalentes. Il faut affiner l'étude pour chaque échelon.

Avancement Grand Choix et Choix : voir tableaux : la CAPD procède à des ajustements liés aux « reliquats » de chaque échelon... mise en ligne sur le site de l'IA :

<http://www.ac-grenoble.fr/ia38/siteiaspip/IMG/pdf/SitePromos1213.pdf>

Questions diverses

Direction d'école de St Georges d'Espéranche (SNUIPP) : intérim de direction par une collègue de l'école alors que temps partiel ; se pose la question des indemnités pour l'intérim. Actuellement, c'est une TR qui a accepté de prendre la direction. La **DASEN** annonce que la situation financière va être régularisée.

Le SE-UNSA intervient pour dire que la situation des directeurs d'écoles n'est pas simple (cas des directeurs non déchargés, et contraints au plein temps notamment). La mise en place et le bon fonctionnement d'intérim n'est pas optimal non plus !

La DASEN : il y a une telle responsabilité pour les directeurs que cela ne peut pas être fait à temps partiel. Nécessité d'assumer à temps complet pour éviter au directeur une « fragilité juridique ».

Démission de PE stagiaires : 2 démissions enregistrées à ce jour.

Procédures d'alerte : conseils de formation avant les vacances. Si alerte ; accompagnement dès janvier. Cette question sera inscrite à la CAPD du 15 janvier.

Animations pédagogiques

Difficultés pour certains collègues quand les animations sont situées en fin de journée.

DASEN : la difficulté d'organisation personnelle et familiale se pose aussi sur les mercredis. La formation est une priorité du nouveau ministre. Il y aura un développement de la formation continue à distance.

Remarque du Snuipp : Les frais de repas ne sont plus remboursés...

Pourquoi les animations pédagogiques obligatoires ? (PAS) : réponse DASEN : suite aux résultats des élèves et des demandes d'enseignants en matière de formation, la DASEN et/ou les IEN ont fait ce choix d'imposer certains thèmes « prioritaires ».

Situation particulière de l'école des Buttes : pourrait devenir une école primaire de 7 classes et réintégrer les locaux initiaux (une fois remis en état) + répartition sur Lac et La Fontaine des enfants. Quelle conséquence pour les personnels en termes de carte scolaire ?

SE-UNSA (suite à rencontre de l'équipe à l'école) fait remonter la difficulté des collègues des Buttes depuis la rentrée et le manque d'accompagnement (et de soutien) de l'équipe.

Réponse DASEN : la spécificité de l'organisation a entraîné une direction à temps plein. L'IEN a été très attentive même si la DASEN n'est pas ré intervenue directement sur l'école. Elle entend toutes les failles. Il a fallu gérer cette situation de manière rapide. Retournera sur place pour écouter l'équipe. La ville de Grenoble a fait ce qu'il fallait sans que cela soit parfait.

SE-UNSA : une cellule d'écoute aurait pu être mise en place + domaine du CHSCT. Pour les mesures à venir, il est impératif de prendre en compte de façon particulière, cette équipe.

SGEN : difficulté avec les élèves du collège dans lequel 3 classes sont accueillies. La DASEN contactera le principal.

Mouvement 2012 : bilan des demandes individuelles

8 demandes de transformation en affectation à titre définitif sur secteur Nord Isère, mais certaines ne pourront pas avoir lieu (support poste non pérenne).

5 demandes d'être affecté à titre provisoire (suite à affectation sur zone géographique 4 ou 5)

Déclaration de FO sur la **formation continue** qui est réduite, réaction suite au GT du 26 novembre (loin des 36 semaines).

Réponse DASEN : il y a des contraintes dans le schéma actuel. Certaines formations ont été offertes à des TR.

M. Bouteille (IEN adj.Dasen) rappelle qu'il y a de 12 h à 18h de Formation continue pour TOUS les enseignants chaque année (ce sont les animations pédagogiques !).

Vos commissaires paritaires

FVG, BB, SR, PM

